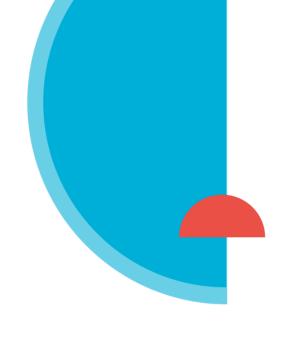


## HANDI-PACTE OCCITANIE

RÉUNION À DESTINATION DES CDG

MARDI 17 DÉCEMBRE 2024, 14H-16H45





Nous vous souhaitons la bienvenue à ce temps d'échange!



## Objectifs:

Proposer une réunion à destination de l'ensemble des CDG de France

Mettre en visibilité des pratiques, outils, initiatives ou expérimentations particulièrement inspirantes et susceptibles d'être essaimés par les CDG





#### Introduction 5 min

#### 1/ Les actualités du FIPHFP 35 min

14h05 Marine Neuville, Directrice du FIPHFP

## 2/ Présentation des projets, actions et expérimentations conduites par les CDG sur le sujet du handicap au travail 5 X 20 min

- 14h45 Céline Wartelle, Chargée de mission handicap, CDG de l'Hérault
- 15h05 Lydia Couder, Chargée de l'accompagnement des apprentis et Laura Maitrallain, responsable du service, CDG des Côtes d'Armor







2/ Présentation des projets, actions et expérimentations conduites par les CDG sur le sujet du handicap au travail 5 X 20 min

- 15h25 : Pause
- 15h35 Emilie Noiret, Coordinatrice du réseau Pairaidance, CDG du Nord
- 15h55 Caroline Taché-Tillenon, Déléguée à l'emploi, adjointe à la responsable du Pôle Emploi et Carrières, CDG de la Meurthe-et-Moselle
- 16h15 Christine Dominici, Responsable du service Emploi territorial / mission accompagnement FMPE, et Christophe Roque, Coordinateur du Comité Régional Handisport Occitanie



Conclusion et évaluation 5 min

## 1/ Les actualités du FIPHFP





# Réunion nationale des Centres de gestion 17 décembre 2024

Intervention de Marine NEUVILLE, Directrice du FIPHFP









La Fonction publique se doit d'être exemplaire en matière d'emploi, de parcours professionnel et d'accompagnement des agents publics en situation de handicap. Cette exigence a été rappelée par le président de la République à l'occasion de la dernière Conférence nationale du handicap (CNH) du 26 avril 2023. La dynamique initiée alors doit se poursuivre s'amplifier dans un objectif d'égalité professionnelle à l'égard des personnes en situation de handicap, notamment sur le plan de leur déroulement de carrière. C'est dans cet esprit qu'a été construit programme Handi'Talents.

Ce programme expérimental vise à accompagner des agents publics en situation de handicap dans l'affirmation, le développement et l'expression de leurs qualités professionnelles. Il s'agit de permettre aux bénéficiaires du programme de dépasser les freins éventuels, qui malgré la richesse de leur parcours professionnel et leurs compétences, seraient susceptibles de les brider dans leurs aspirations en termes d'évolution professionnelle. Il permettra aussi de sensibiliser les cadres de proximité aux évolutions de carrières puisque des freins sont également à lever du côté de l'encadrement.

#### Ce programme combine sur une période de six mois plusieurs modalités d'accompagnement :

- Des temps de rencontre collectifs incluant coaching collectif, témoignages et ateliers,
- Des ateliers de partage d'expériences,
- Des sessions de coaching individuel.

Au terme du programme, les participants se verront en outre proposer un accompagnement par un mentor.





Le programme réunira 60 agents en situation de handicap, de catégories A, B ou C, des femmes et des hommes, issus des trois versants de la fonction publique (fonction publique de l'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière).

Les employeurs devront communiquer auprès de leurs agents sur le déploiement de ce dispositif en relayant l'appel à candidature. Ils devront conduire une démarche proactive d'identification des candidats potentiels sera également conduite en lien avec les services RH, les réseaux de conseillers mobilitécarrière et les référents handicap.

Pour la sélection et le classement des candidatures éligibles, il sera tenu compte de la cohérence du projet professionnel, de la motivation du candidat et de l'apport potentiel du programme au regard des besoins et des attentes de l'agent.

A terme, des enseignements seront tirés de la mise en œuvre de ce programme, à partir de l'évaluation qui sera conduite. Il pourrait notamment conduire à des évolutions du catalogue des aides du FIPHFP.

L'appel à candidature courra de la fin de ce mois jusqu'à la fin janvier 2025. Les candidats retenus seront informés au printemps 2025.



## Evolution du catalogue des aides



## Synthèse des évolutions du catalogue des aides pour 2025

- La prise en compte dans les bénéficiaires des jeunes âgés de 15 à 20 ans qui bénéficient d'une « équivalence RQTH » (s'ils bénéficient de l'attribution de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), de la prestation de compensation (PCH) ou du bénéfice d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) – Loi Plein emploi
- Prolongement de la mesure relative à la Prestation Compensatoire du Handicap (non exigée), applicable jusqu'au 31 décembre 2026
- Aide au parcours : le montant maximal passe à 530€ mais l'aide est mobilisable à toutes les étapes du parcours professionnel (décision CN)
- Appuis spécifiques: actualisations suite à la passation du nouveau marché courant 2024 et au déploiement de la plateforme digitale
- Adaptation du poste de travail: possibilité de renouvellement de l'aide
- 3 évolutions actées lors du Comité Nationale du 10 octobre 2024 : élargissement des dépenses sur les prothèses auditives, durée de validité des préconisations de 3 ans par exception pour 3 aides ; suppression du plafond journalier pour l'aide au déplacement, avec une <u>FAQ dédiée</u>





#### Le catalogue 2025

- ☐ Possibilité de financer les surcoûts dans le cadre d'un renouvellement dans 4 cas :
  - l'aggravation du handicap;
  - l'évolution de la situation de travail ;
  - l'obsolescence liée à l'évolution technologique ;
  - l'usure du matériel, dans un délai qui ne peut être inférieur à 5 ans par rapport à la date d'achat du matériel initial.







## Situation avant 2025

- Dépenses prises en charge : achat d'audioprothèse(s) prise(s) en charge par la sécurité sociale et prise en charge des frais de réglages uniquement
- Plafond : 1700€
- Des difficultés et / ou des incompréhensions des agents sur :
  - ✓ CROS ou BICROS (système permettant une écoute équilibrée entre les deux oreilles, avec des appareils auditifs émetteurs et récepteurs\*)
  - ✓ Microphone déporté
  - ✓ Chargeur
  - ✓ Assurance

# Situation à compter de 2025

- Elargissement des dépenses prises en charge à 4 accessoires / services, avec maintien du plafond : système CROS ou BICROS, Microphone déporté, Chargeur, Assurance, pour une augmentation estimée à +6%
- Ne sont pas pris en charge : le coût d'éléments implantés chirurgicalement (implant, cochléaire, prothèse ostéo-intégrée ...) ni les accessoires autres que ceux cités



<sup>\*</sup> En l'état actuel, seul l'appareil auditif récepteur pour l'oreille fonctionnelle mais avec une audition dégradée bénéficie d'une prise en charge par la sécurité sociale



## Situation avant 2025

- <u>Dépenses prises en charge</u>: transports sur le lieu de travail, quand la déficience (significative et persistante) ne permet pas l'utilisation des transports en commun
- Double plafond : journalier (52,63€) et annuel (12 000€)
- Des difficultés liées à :
  - ✓ une gestion complexe (employeur et service gestionnaire FIPHFP),
- ✓ un plafond journalier qui apparait faible dans certains territoires pour un A/R, Dans un contexte où le télétravail s'est développé (transport sur un nombre plus limité de jours)

# Situation à compter de 2025

- Suppression du plafond journalier de 52,63€ et maintien d'un unique plafond annuel de 12 000€ pour une augmentation estimée à +12%
- Avantages : prise en charge plus importante pour certains dossiers, notamment pour les agents en télétravail, dans la limite d'un plafond annuel inchangé (et identique à celui de l'Agefiph)





## Situation avant 2025

- Principe: la préconisation médicale est un document clé dans le cadre des demandes d'aides du FIPHFP. Elle doit être antérieure à la mise en place de l'action et elle est réputée valable 1 an. Elle peut être réalisé par un médecin du travail ou, en son absence, par un médecin agréé ARS.
- <u>Des difficultés</u> liées à la pénurie de médecins du travail, une exigence qui peut être mal comprise et / ou mal perçue par la personne en situation de handicap, notamment lorsque l'aide demandée s'inscrit dans le cadre d'un besoin plus pérenne

# Situation à compter de 2025

- Maintien d'une durée de validité de la préconisation médicale « de principe » d'1 an
- Une exception pour 3 aides répondant à un besoin plus pérenne: Aide aux déplacements en compensation du handicap, Auxiliaire dans le cadre des actes quotidiens dans la vie professionnelle, Auxiliaire dans le cadre des activités professionnelles
- Par exception, la durée de validité est portée à 3 ans pour ces 3 aides ce qui parait raisonnable et compatible avec un suivi rapproché des personnes en situation de handicap
- Point d'attention : l'employeur devra continuer à déposer chaque année une demande d'aide argumentée

Une FAQ a été produite afin notamment de présenter les différents cas susceptibles de se présenter en lien avec la durée de validité de la préconisation médicale portée à 3 ans (pour 3 aides), dans une logique de simplification :

- ✓ La date de début de prise en charge est la date de la préconisation médicale ou la date indiquée par le médecin
- ✓ Un calcul des 3 ans en années civiles (et pas en année glissante)
- ✓ La durée de 3 ans de la préconisation est « de droit » (quelle que soit la période indiquée dans la préconisation par le médecin)



## Renouvellement du Comité des usagers







Le comité des usagers est une instance de consultation et de dialogue du FIPHFP qui vise à donner la parole aux bénéficiaires des aides

Création : en avril 2023, une première pour un établissement public

#### Objet :

- Ce comité a pour objectif de mieux connaître les attentes des bénéficiaires finaux des aides du FIPHFP en donnant la parole aux agents en de handicap et aux référents handicap de proximité qui œuvrent au quotidien au sein des administrations (ancrer une culture de l'usager au sein de l'écosystème du FIPHFP en se rapprochant du bénéficiaire final).
- Le Comité des usagers contribue à simplifier, rendre plus lisible et accessible l'offre d'intervention du FIPHFP et il est force de proposition afin d'améliorer la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap et les modalités de mobilisation des aides.

#### Composition, membres :

- Il est composé de 20 personnes, 12 agents publics en situation de handicap et 8 référents handicap de proximité,
- Des personnes exerçant leurs fonctions dans les trois versants de la Fonction publique, répartis sur l'ensemble du territoire (principe de diversité), désignées pour 2 ans
- Modalités de fonctionnement : sous la responsabilité de son président
  - **Des réunions plénières** : 2 à 4 par an, sur des thèmes (aides techniques du FIPHFP; parcours professionnels; apprentissage; retour après un arrêt long pour raison de santé)
  - Des consultations ponctuelles du comité sur des projets du FIPHFP (projet Handi'Talents, catalogue interactif du FIPHFP, accessibilité du site internet)





#### Calendrier sur le renouvellement 2025 :

- ✓ <u>Janvier à mi-mars</u> : un appel à candidatures sera lancé mi- janvier 2025 avec un dépôt des candidatures sur le site du FIPHFP jusqu'à mi-mars 2025
- ✓ Mi à fin mars: analyse des candidatures durant la 2ème quinzaine de mars.
- ✓ <u>Avril</u>: Sélection et désignation des membres (comité d'animation), notification des candidatures retenues
- ✓ Mai/Juin : réunion d'installation du nouveau comité
- Appel à candidatures pour les nouveaux membres (avec renvoi vers un formulaire dédié pour candidater sur le site du FIPHFP) :
  - Communication sur le site du FIPHFP
  - Communication sur les réseaux sociaux
  - Information des employeurs via les DTH







## Tour de France des handicaps invisibles 2023-2024

11 mai 2023 – Normandie : Les troubles psychiques et l'emploi : réalités et perspectives

22 juin 2023 – Auvergne Rhône Alpes : Les troubles du spectre de l'autisme et l'emploi

27 juin 2023 – Corse : Les troubles dys

5 septembre 2023 – Provence Alpes Côte d'Azur : Cancer et travail

26 septembre 2023 – Centre Val de Loire : Le handicap visuel : kératocône

19 octobre 2023 – Hauts de France : Cancer : réalités et perspectives

6 décembre 2023 - Occitanie : Les troubles cognitifs

16 janvier 2024 – Guadeloupe : **Drépanocytose** 

18 janvier 2024 – Martinique : **Diabète** 

23 janvier 2024 – Guyane : **Troubles musculo-squelettiques** 

25 janvier 2024 – lle de France : Handicap psychique et emploi : et si nous nous réinventions ?

28 juin 2024 – Grand Est : Cancer et Emploi

10 septembre 2024 – Pays de la Loire : **Troubles psychiques** 

3 octobre 2024 – Mayotte : **Diabète** 

9 octobre 2024 – La Réunion : **Diabète** 

17 octobre 2024 – Bretagne : **Epilepsie et troubles cognitifs associés** 

7 novembre 2024 – Nouvelle Aquitaine : Troubles auditifs : quels impacts en environnement de travail ?

5 décembre 2024 – BFC : Les troubles psychiques et leurs impacts en milieu professionnel





## Tour de France des handicaps invisibles 2023-2024

#### Bilan: 1 922 participants – 150 témoignages disponibles

- Rapport d'activités national du FIPHFP: double page sur les chiffres clés, mosaïques de photos des étapes et mise en avant de témoignages (avec lien vers la chaine YouTube du FIPHFP)
- Document bilan reprenant tous les comptes rendus des étapes publiés sur le site du FIPHFP
- Vidéo bilan
- Newsletter dédiée (diffusion le 17 décembre)





### Tour de France des 20 ans du FIPHFP 2025-2026

Le 11 février 2025 marquera les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, cette loi est à l'origine de la création du FIPHFP.

Le Tour de France de célébration des 20 ans du FIPHFP, organisé en 2025 et 2026, sera l'occasion de faire le point sur les avancées réalisées dans la Fonction publique pour l'emploi des personnes en situation de handicap et sur l'ambition stratégique portée par le FIPHFP pour les prochaines années.

A chaque étape seront remis les **Trophées Emploi public et Handicap.** Ces trophées ont pour ambition de mettre en valeur les employeurs publics des trois versants de la Fonction publique sur tous les territoires tant métropolitains qu'ultramarins.



## Rapports et guides du FIPHFP





## Rapports d'activité national et locaux









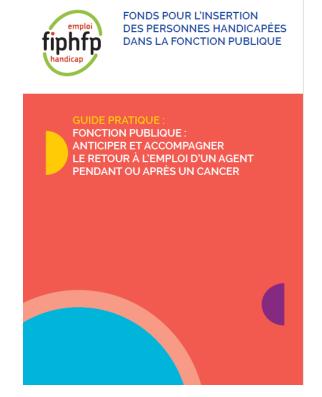
## Guides nationaux (élaborés par le Handipacte Occitanie)

#### Déjà publié



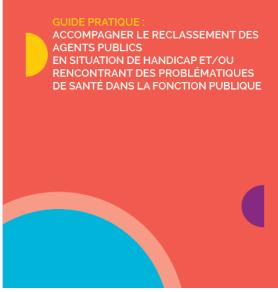


#### A venir





FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE





## Temps d'échange

**Des questions ?** 

Des remarques ?











## Temps d'échange



## Céline Wartelle

Chargée de mission handicap

CDG de l'Hérault





# Réunion des CDG

Décembre 2024



#### Un mot sur le CDG 34

560 collectivités et établissements affiliés et adhérents

25.000 agents accompagnés

90 professionnels engagés

Un territoire de 6100 m<sup>2</sup>

#### Nos valeurs\*

Expertise Proximité

Agilité Professionnalisme

Qualité

\*Définies lors d'un diagnostic effectué par la mission conseil en organisation avec l'ensemble du personnel



# La mission handicap du CDG 34 : une ambition forte soutenue par le FIPHFP

#### **SENSIBILISATION**

Montée en charge de l'accompagnement des employeurs publics, des élus et professionnels de santé dans leur démarche de professionnalisation et l'articulation avec les opérateurs et les partenaires



#### **ACCOMPAGNEMENT**

Un accompagnement global en lien avec le service prévention, hygiène et sécurité pour adapter la réponse au plus près des besoins des agents publics, favoriser le suivi des parcours et le maintien en emploi

#### RECRUTEMENT

Accompagner le recrutement d'agents publics et d'apprentis pour valoriser les compétences et transformer le handicap en force



#### **PARTENARIAT**

L'animation d'un réseau de partenaires pour mailler le territoire, améliorer l'offre de services aux collectivités et agents publics et favoriser l'égalité des chances



## Une culture en mode projet au service de l'innovation publique

SENSIBILISATION

Un contexte budgétaire contraint

**Des situations complexes** 



Une disparité des dispositifs sur le territoire

Une attente forte des bénéficiaires

Une mission handicap transversale



## Une culture en mode projet au service de l'innovation publique



Une équipe en mode collaboratif et transverse : chacun a un rôle

#### Un mode de management horizontal pour apporter fluidité et efficacité dans la gestion du travail

- Agir dans la prévention de la rupture de parcours et coordination du suivi des parcours dans un contexte de diversification des dispositifs : travail en transversalité avec les services de droit commun
- Assurer un suivi quantitatif et qualitatif via un tableau de suivi de pilotage
- Centraliser et coordonner les actions de manière très opérationnelle avec les personnels intervenants dans les champs de l'insertion et du maintien dans l'emploi, suivre les parcours du recrutement à la pérennisation de l'emploi
- Développer le partenariat comme levier d'accompagnement pour les agents publics
- Avoir une approche territoriale proactive pour mieux connaître les besoins du territoire et se faire connaître
- Évaluer pour ajuster l'action publique

## Des exemples de projets innovants par leur approche

#### Table ronde à l'université Paul Valery

pour débattre de la politique sociale de l'emploi pour les personnes en situation de handicap avec la participation d'un agent public pour échanger sur son retour d'expérience entre maintien dans l'emploi avec le soutien de la médecine préventive et de la mission handicap et résilience avec le handitennis.

#### Une journée autisme et emploi en milieu ordinaire

co-organisée par le CDG, afin de favoriser l'inclusion des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle

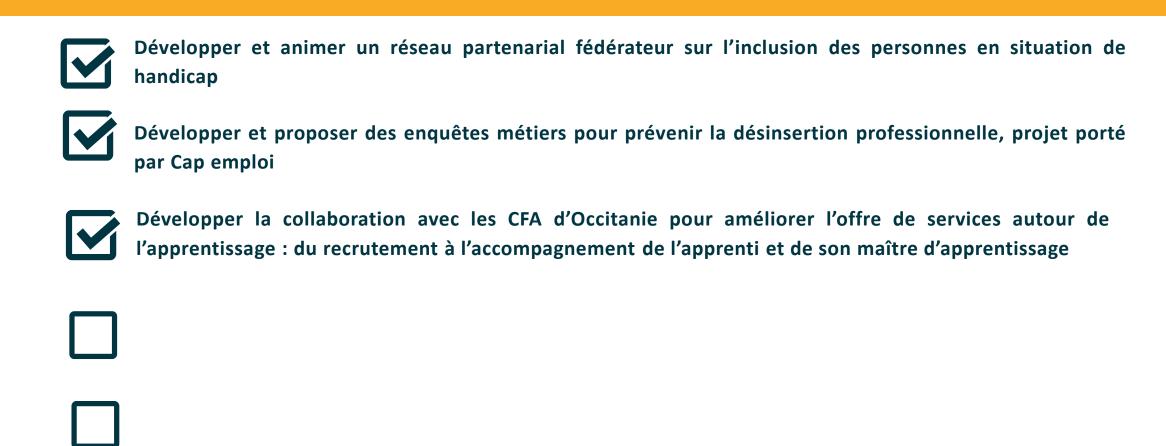
#### Salons emploi et handicap

Participation du CDG à la gouvernance.
Attractivité de la fonction publique territoriale, intégration dans la fonction publique, mobilité, handicap sont autant de sujets qui ont été abordés.

#### **Ateliers transition professionnelle**

co-organisés par la mission handicap et la mission mobilité Elaboration d'une fresque en facilitation graphique

## Des projets à venir ....



# La co-construction d'un réseau partenarial autour de l'accompagnement des personnes

Une dynamique collaborative au service du public

**Une relation gagnant-gagnant** 

Le projet de vie au cœur des politiques publiques

Une réponse globale adaptée aux besoins de la personne et de l'employeur public

Un accompagnement tout au long du parcours, une orientation facilitée vers un dispositif adapté au projet et au handicap, un parcours sécurisé et une égalité des chances garantie

« Ils se moquent de moi parce que je suis différent. Je me moque d'eux parce qu'ils sont tous pareils. » Kurt Cobain



# La co-construction d'un réseau partenarial : quelques exemples de partenariats réussis

#### Insertion socio-professionnelle

Objectif: lever les freins sociaux pour faciliter la remobilisation vers l'emploi

Collaboration avec les maisons départementales de la solidarité, la MDPH, la direction enfance et famille, notamment pour repérer les publics à double vulnérabilité et proposer une orientation professionnelle pour les jeunes en situation de handicap avant la fin du contrat jeune majeur.

#### Accompagnement au projet professionnel

Objectif : accompagner les personnes dès l'âge de 16 ans, prévenir les ruptures de parcours

Collaboration avec le SPE, les établissements et services de préorientation (ESPO), les Unités d'Evaluation de Réentrainement et d'Orientation Sociale et professionnelle (UEROS), la coordination réseau emploi et santé psy (portée par l'APSH34).

#### La formation professionnelle

Objectif: accompagner les personnes vers un projet de formation adaptée à leur projet et au handicap Collaboration avec les Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle (ESRP), le Centre de Formation des Apprentis Spécialisés (CFAS), les référents handicap des universités, Synergie Handicap sup, les référents handicap des CFA

# La co-construction d'un réseau partenarial : quelques exemples de partenariats réussis

#### L'insertion dans l'emploi

Objectif: accompagner les personnes vers l'emploi en mobilisant l'opérateur adapté

Collaboration avec le Service Public de l'Emploi, le Plan local d'insertion (PLIE) Est Héraultais, la plateforme emploi accompagné, le Centre de rétablissement et de réhabilitation Jean Minvielle (C2R) et la plateforme de rétablissement professionnelle (PRP) du CHU de Montpellier, la mission remplacement du CDG

#### Le maintien dans l'emploi

Objectif : favoriser dès que possible le maintien dans l'emploi et prévenir les risques de licenciement pour inaptitude

Collaboration avec CAP emploi service maintien, le service social de la CARSAT, En Santé, la médecine préventive, le service hygiène et sécurité, les conseillers en mobilité et en évolution professionnelle

# 2025

# Année du handicap



« Notre ambition est de bâtir une administration qui valorise les compétences et agit en faveur de l'égalité des droits et des chances. Ensemble, ouvrons la voie vers une société plus inclusive où la diversité est une richesse et où chacun peut contribuer au service public avec fierté. »

Philippe Vidal, Président du CDG de l'Hérault Un mot sur l'année du handicap portée par le CDG 34



# Les objectifs de l'année du Handicap

- Améliorer la communication : sensibiliser et rendre visible les actions du CDG
- Élargir la portée : harmoniser l'action territoriale et toucher les territoires les moins inclusifs
- Améliorer l'engagement du CDG : acteur inclusif et exemplaire
- Fédérer et récompenser : animer le réseau territorial autour d'évènements conviviaux
- Améliorer la satisfaction : par l'amélioration de la qualité de service et une réponse adaptée au plus près des besoins et des territoires
- Augmenter l'accès aux droits sur le territoire et promouvoir l'égalité des chances

### Les clés de la réussite!



## Le programme d'action



Jan. : conférence de lancement

Handicaps invisibles - santé mentale (grande cause nationale 2025)



Salon de l'ergonomie - quelles nouveautés dans les compensations ?



Apprentissage: trouve ton job dans ton agence France Travail



Inspirations : podcasts sur des parcours de cadres en situation de handicap



Exposition photos au-delà des apparences : Clic & Service Public



Semaine Européenne de l'emploi des personnes handicapées : le CDG s'engage ... et ça continue encore et encore, c'est que le début d'accord d'accord





## Le programme d'action





Octobre rose : challengeons les équipes du CDG et remettons un chèque à l'ICM pour soutenir la recherche et faire avancer la cause



Sensibilisons nos élus : sur la route toute la sainte journée avec le CFMEL-l'ADMF



Maintien dans l'emploi : enquête sur ton métier de demain



L'incubateur territorial : lancement d'un fablab pour favoriser l'inclusion dans la fonction publique territoriale et d'un observatoire du handicap



Autodétermination : quand le sport, la culture ou l'art contribue au maintien en emploi (escape game, action handisport ou d'une œuvre d'art inclusive)



Atelier BD de sensibilisation sur le handicap / atelier de lutte contre les discriminations

# Avez-vous des questions?





# Merci!



# Temps d'échange

**Des questions ?** 

Des remarques ?





# Temps d'échange





## Lydia Couder

Chargée de l'accompagnement des apprentis

### Laura Maitrallain

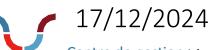
Responsable du service,

CDG des Côtes d'Armor



# Webinaire **Handi-Pacte Occitanie**

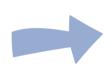
Présentation du CDG 22 et retour d'expériences sur l'apprentissage







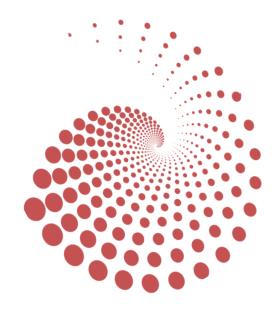
Un conventionnement entre le FIPHFP et le CDG 22 depuis 2008



Des actions concrètes mises en œuvre dans le cadre de la **politique handicap** portées par le CDG 22, répondant aux objectifs fixés par le FIPHFP

→ Une volonté politique du CDG 22 de renouveler ce partenariat afin de poursuivre ses objectifs en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la sphère professionnelle, et plus spécifiquement dans la fonction publique territoriale

# Présentation du service Insertion Professionnelle et Maintien dans l'Emploi



Organigramme au 2 septembre 2024



Service communication & administration générale communication@cdg22.fr

Conseil d'Administration Président Vincent Le Meaux Mission DPD Interne Directrice Générale des Services Secrétariat de direction Nathalie Illien / Sophie Wagon Sophie Guihard

#### Secrétaire Général Xavier Pirou

Directrice Générale Adjointe **Edith Merrant** 

#### **Direction Ressources**

#### **Service Communication** et évènementiel

Claire Houtteville

#### Service Ressources humaines

Nicolas Le Coq

#### Service Finances et conventions

Sabrina Le Clerc

Service système d'information et logistique

Laurent Tréhet

#### Direction Emplois et carrières

#### Service Missions temporaires

Frédéric Thomas

#### Service Concours et emplois

**Bertrand Jouannet** 

#### Service Instances, carrières, retraites

Nelly Le Gall-Hervy

#### Service Accompagnement des pratiques professionnelles

Céline Petit

Licences professionnelles

#### Direction Prévention et santé au travail

#### Service Médecine préventive

Laëtitia Couzic-Laurgeau Coordonnateurs

Médecin : Marie-Pierre Guivarch Infirmier : David Quéré Psychologue: Marie Cade

#### Secrétariat médical et projets transverses Yann Le Saux

Service Conseil, hygiène et sécurité au travail Kristell Gehannin

#### Service Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi Laura Maitrallain

Mission assistante sociale du travail Capucine Delanoë

#### **Service Commissions** médicales

Laurence Dupetit

Service Assurance des risques statutaires Murielle Béchemilh

#### **Direction Juridique**

#### **Mission Conseil** juridique statutaire

Sylvain Oréal

Direction Développement

numérique et

assistance métiers

Service Assistance

Emmanuelle Lanoë

Frédérique Brisset

Frédérique Brisset

Aurélie Grippon

Ludovic Déron

Mission Développement

Service Protection des

Service Archives

Logiciels Métiers

Mission e.RH

données

#### Mission Conseil

juridique non statutaire Guillaume Hamon

#### Mission Rédaction d'actes fonciers et conseils en droit funéraire

Nathalie Boishardy

#### Mission Déontologie et laïcité

Sylvain Oréal

#### Mission Médiation

Sylvain Oréal - Edith Merrant

#### Mission Recueil de signalements Sylvain Oréal

#### Direction Accompagnement des évolutions et organisations

#### Mission accompagnements organisationnels

Julian Desbois - Benjamin Delaroche

#### Mission assistance au recrutement

Benjamin Delaroche

#### Mission coaching

Julian Desbois - Nicolas Froelicher

#### Mission réseaux professionnels

Arnaud Gouriou

#### Mission Observatoire régional de l'emploi public

(Mutualisée CDG bretons) Christelle Rouxel -Camille Guichon

En bleu : Direction Générale Bleu + Vert : Comité de Direction Cadres continus : services Cadres en pointillés : missions



# L'équipe du SIPME (Service Insertion Professionnelle et Maintien dans l'Emploi)

- 1 responsable de service
- 1 assistante sociale en milieu de travail
- 1 chargée de l'accompagnement des apprentis et de la gestion administrative
- 1 chargée d'accompagnement à la mobilité
- 3 psychologues du travail et ergonomes (dont 1 référente handicap)
- 1 psychologue du travail



# Service Insertion Professionnelle et Maintien dans l'Emploi (SIPME)



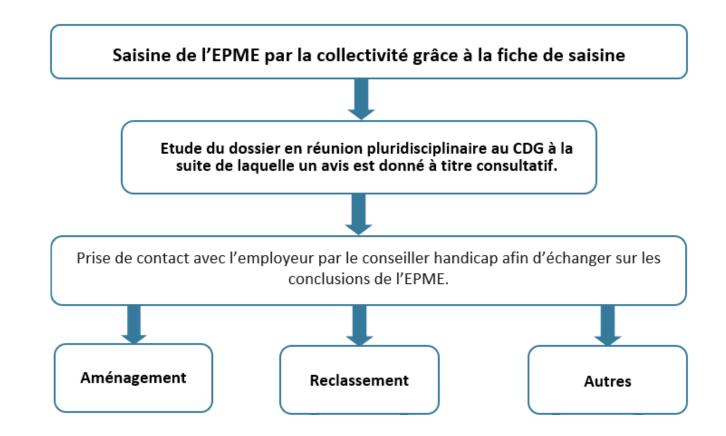
## Les champs d'interventions du service

- L'accompagnement des transitions professionnelles
- La réalisation d'aménagement de poste
- Le service social du travail
- L'accompagnement des apprentis en situation de handicap
- La médiation entre agents

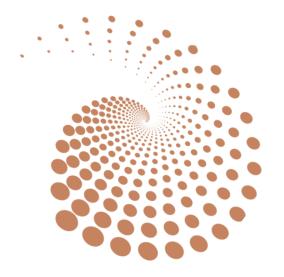
## L'Equipe Pluridisciplinaire Maintien dans l'Emploi (EPME)

Au préalable : une visite avec le médecin du travail

Procédure de saisine de l'Equipe Pluridisciplinaire Maintien dans l'Emploi (EPME)\*



# Retours d'expériences sur l'apprentissage



# Nos objectifs dans le cadre de notre conventionnement avec le FIPHFP



#### Convention 2022-2024

- Objectifs prévisionnels :
  - 32 apprentis,
  - 6 pérennisations
- Objectifs réalisés (au 17/12/2024) :
  - 32 apprentis,
  - 9 pérennisations

### **Convention 2025-2028**

Objectifs

 prévisionnels :
 30 apprentis,
 8 pérennisations

# L'apprentissage : les préalables !



- Un maître d'apprentissage volontaire et sensibilisé
- Un apprenti motivé et investi
- Un CFA qui dispense des enseignements de qualité, dans une démarche RSE et inclusive

## Des ressources dédiées



- Un binôme chargé de l'accompagnement des apprentis en situation de handicap
  - Une partie du temps de travail de :
    - La collègue chargée de l'accompagnement des apprentis et la gestion administrative du service
    - La référente handicap (psychologue du travail et ergonome)
- Une communication dédiée à l'apprentissage
  - Des supports de communication variés et accessibles
    - Exemples :
      - Une plaquette qui décrit les étapes du recrutement de l'apprenti (plaquette réalisée en lien avec les 4 CDG bretons)
      - Un schéma présentant les aides du FIPHFP (actualisé chaque année selon le catalogue)
      - Une procédure sur l'apprentissage (schéma CNFPT)
        - Prévoir les liens pour diffuser les outils en temps direct

# Retours d'expériences sur l'apprentissage



Ce que nous mettons en place au CDG 22 et qui fonctionne bien

# Expérimentation de l'accompagnement au préapprentissage depuis 2022

Idéal, car dans les faits c'est compliqué à mettre en œuvre

Un maître mot : l'ANTICIPATION

- Un rendez-vous avant le début du contrat
  - Objectif:
    - Première rencontre des partenaires, du noyau de l'alternance : CFA, apprenti, collectivité d'accueil + CDG, Cap Emploi, LADAPT, mission locale (-26 ans)
    - Objectiver les moyens de compensation nécessaire. Pour que tout soit prêt au démarrage du contrat ou quasi prêt
    - Prévoir une réunion de sensibilisation du handicap en direction du service d'accueil (LADAPT)





# Des rendez-vous de suivi, en transversalité

Organisation d'environ 3 réunions par année

d'apprentissage

<b>Objectifs</b>
------------------

- Faire le point sur les compétences attendues
- Reconnaissance des réussites et des progrès, pour renforcer la confiance en soi.
- Ajuster le comportement / posture professionnelle si besoin

redificits par affilee		
	Qui participe?	Rôle
	Apprenti	Apprenant motivé → Agent en devenir
	Collectivité	Terrain d'accueil → Dynamique de transmission et / ou d'embauche
	CFA	Qualité d'enseignement → Compétences professionnelles
	Cap Emploi	Connaissance de l'apprenti, de l'évolution de ces compétences → Accompagnement dans l'emploi
	LADAPT	Soutien → Optimiser le déroulement du contrat d'apprentissage
	CDG	Coordonner, conseiller, développer l'accompagnement

→ Accompagnement transversal qui permet d'accompagner l'apprenti et la collectivité dans leur globalité

# La mise en place d'aménagements de poste

- Etude ergonomique sur le poste
- Mise en place de matériel ou outils adaptés (ex. : logiciels spécialisés, accessibilité des locaux, mallette d'ustensiles...).
- Aménagement des horaires ou du rythme de travail.



Aide du FIPHFP pour CFA ou employeur

# Les autres éléments mis en place

- Organisation d'un atelier sur le budget proposé aux apprentis
  - Pourquoi?
    - L'entrée dans la vie active peut être accompagnée d'un souhait de s'émanciper et d'accéder au logement autonome.
    - Parfois les premiers salaires peuvent être sources de dépenses inconsidérées, ou de souscription à des offres de prêts sans projection concrète dans les conséquences de ces actes.
  - Objectifs
    - Apporter à l'apprenti des clés de compréhension en matière économique, budgétaire et administrative.
  - Modalité de mise en œuvre
    - Cet atelier d'une durée de 2h s'appuiera sur l'utilisation d'un outil pédagogique qui permet d'aborder différentes notions de manière concrète, réaliste et ludique.
    - Animé par l'assistante sociale du service
- Sensibilisation des maîtres d'apprentissage
  - Objectifs
  - Modalités de mise en œuvre
  - Retour d'expérience



# Retours d'expériences sur l'apprentissage



Ce qui peut être compliqué

# Les points de difficultés

### Le manque de sensibilisation ou de formation

- Certains tuteurs ou collègues peuvent manquer de connaissances sur le handicap
- → Source d'incompréhensions / maladresses

### Les barrières organisationnelles

- Difficulté à adapter le rythme de travail ou à intégrer des pauses nécessaires.
  - 80% mis en place pour deux apprentis lorsqu'elles sont en collectivité.
  - Objectifs : Adapter mieux le travail pour l'apprenti, parfois soulager l'équipe.
- Manque de temps ou de ressources pour un accompagnement individualisé
- → Dans les plus grosses collectivités ou pas : possibilité d'identifier 2 maîtres d'apprentissage



### Complexité des démarches administratives

- Lourdeur des dossiers pour obtenir des aides ou des aménagements.
- → Soutien du CDG + livret étapes du recrutement
- → Atout : ergonome dans le service, donc possibilité d'intervenir (avec + de réactivité)

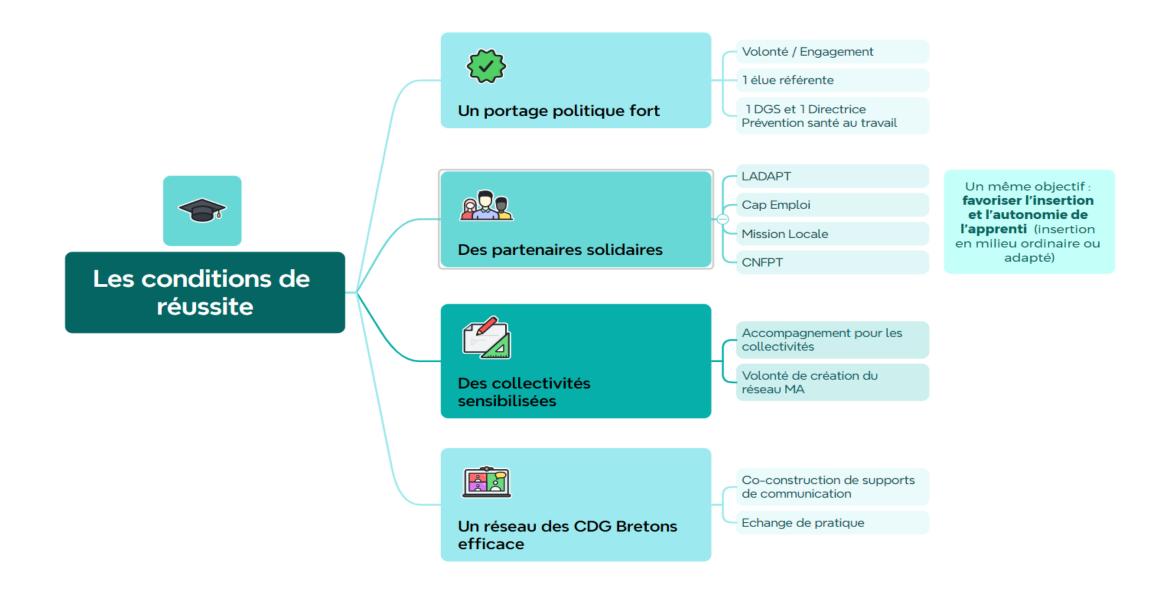
### Des environnements de travail parfois peu inclusif

Préjugés ou résistance au changement de certains membres de l'équipe.



# Conditions de réussite identifiées





# Temps d'échange



### Merci pour ces échanges

# Service Insertion Professionnelle et Maintien dans l'Emploi

02.96.58.00.74

sipme@cdg22.fr





### Pause



Le gars qui entretient les machines à café...



Il passe ses journées devant une machine à café...



Pour faire sa pause, il a un bureau?





### Temps d'échange





### **Emilie Noiret**

Coordinatrice du réseau Pairaidance

CDG du Nord



# Le réseau de Pair-Aidance

Rencontres CDG

17 Décembre 2024



### Le CDG 59, c'est?

- 925 collectivités et établissements accompagnés
- Dans 6 arrondissements
- Où 35 000 agents sont suivis
- Par 150 agents qui assurent des missions de conseil, de prévention, d'emploi (organisation des concours et examens professionnels, bourse de l'emploi...), et de gestion des carrières des agents territoriaux.





## **Cotisation additionnelle**



## Complète l'offre d'adhésion obligatoire, s'adresse aux affiliés

- Accompagnement sur les projets d'emploi public (lignes directrices de gestion, temps de travail, télétravail, conseil en organisation...),
- Assistance à la dématérialisation,
- Conseil archivistique,
- Action sociale,
- Conseil en sécurité du travail,
- Assistance sociale,
- Mission de maintien dans l'emploi (prévention de la désinsertion professionnelle, bilan professionnel, accompagnement à la reprise, recrutement de personne en situation de handicap...), → PROJET PAIR AIDANCE
- Dispositif de signalement des actes de violence...

## Origines du projet

### Comment le projet Pair-Aidance est-il né?

Entre 2019 et 2022, le CDG 59 a expérimenté une nouvelle forme d'accompagnement collectif pour les agents en arrêt longue durée dans le souhait d'apporter une réponse innovante aux problématiques liées à la désinsertion professionnelle autour de deux expérimentations :

le « Projet Santé Mentale » et le « Projet Cancer du sein ».

Fort de cette expérience, le CDG 59 a reçu un accompagnement financier de la CNRACL pour la mise en place d'un réseau de Pair-Aidance.



## Conclusions des expérimentations

### Les axes retenus :

- ✓ Rendre l'agent acteur de son parcours
- ✓ Informer sur les droits des agents en arrêt
- Préparer au retour en collectivité
- Soutenir la sensibilisation et la prévention au sein des collectivités

- > Groupes de soutien des agents en arrêt
- > Guide de l'agent en arrêt
- Carnet de suivi / Fiche de liaison
- Réseau de Pairs-Aidants

### Principes du réseau Pair-Aidance

### Qu'est-ce que la Pair-Aidance?

La pair-aidance repose sur une entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie somatique ou psychique, ou atteintes d'un même handicap. Le partage de son vécu permet à chacun de progresser au-delà de son histoire personnelle. La pair-aidance est fondée sur l'expérience et les échanges réciproques plutôt que l'expertise professionnelle.

### Les groupes d'accompagnement d'agents en arrêt

- √ des rencontres régulières,
- ✓ animées par les professionnelles du service de Prévention et Maintien dans l'Emploi,
- ✓ autour d'un programme évolutif qui amène l'agent à reprendre son parcours en main.



### • Le réseau de pairs-aidants

- ✓ Des permanences au sein des collectivités, sur tout le Département,
- ✓ Une réunion mensuelle animée par la coordinatrice du CDG 59,
- ✓ Des interventions dans les groupes d'agents en arrêt .



## Questions / Réponses



### Pair-aidance

### **Émilie NOIRET**



03 59 56 88 75



noiret.e@cdg59.fr

### **CONTACTS**



### Temps d'échange

**Des questions ?** 

Des remarques ?





### Temps d'échange





### Caroline Taché-Tillenon

Déléguée à l'emploi, adjointe à la responsable du Pôle Emploi et Carrières et référente handicap

CDG de la Meurthe-et-Moselle



## Missions Obligatoires Engagement & Mutualisation





### PPR: METHODOLOGIE D'APPUI ET EXPERIENCE DU CENTRE DE GESTION DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Unité Emploi et Prospection des Talents

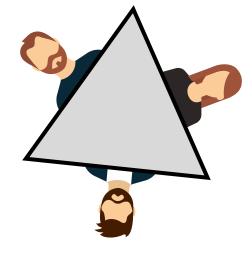
FIPHFP / HANDI-PACTE Occitanie – Rencontres de l'innovation

17 décembre 2024

Missions Facultatives
Innovation & Accompagnement

### L'ENTRETIEN DIAGNOSTIC

- Une rencontre tripartite
- Les objectifs
- 1 Présenter le dispositif PPR
- 2 Rappeler les engagements des parties
- Acter le début de la PPR
- 4 Acter la durée d'engagement
- 5 Recenser les possibilités de reclassement en interne
- 6 Identifier l'existence d'un projet professionnel





### LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU DE LA CONVENTION

L'objet et la durée

Les actions

Les modalités de suivi

Les engagements

La situation administrative

Les dispositions diverses



### **LES PROJETS**

Le profil des agents en PPR

Les parcours PPR

**Les partenaires** 





### LE PROFIL DES AGENTS EN PPR:





**Quelques chiffres:** 

74 agents accompagnés depuis 2019

64% des agents reclassés en 2023

25 conventions en cours

76% sont issus de la filière technique

84% relèvent de la catégorie C



### LE PROFIL DES AGENTS EN PPR:

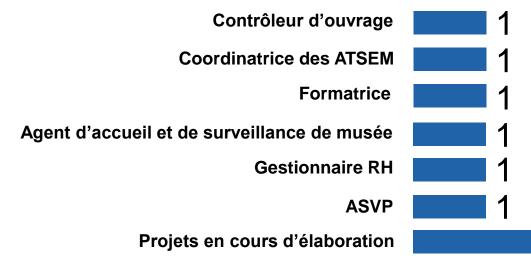




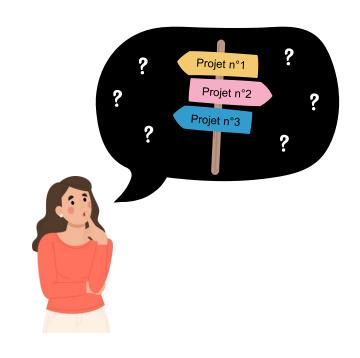




### LES PROJETS PPR DES AGENTS DU 54



**Assistant administratif** 



8



### LES PARCOURS PPR

- La nécessité de travailler le projet professionnel
  - → Bilans professionnels
  - → Bilans de compétences
  - → Bilans des capacités restantes IRR
  - → Ateliers de reconversion CNFPT
  - → Parcours Inclu'Pro
- Une majorité d'orientation vers des postes administratifs
- L'intérêt des périodes d'observation et d'immersion

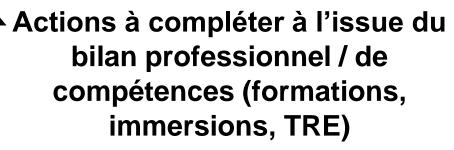




### **EXEMPLES DE PARCOURS**

## SANS PROJET PROFESSIONNEL

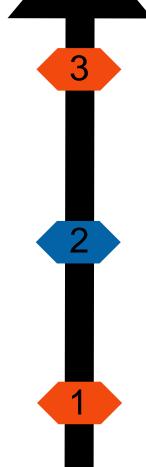




Formations généralistes

Bilan professionnel / Bilan de compétences





### **EXEMPLES DE PARCOURS**

## AVEC PROJET PROFESSIONNEL





Titre professionnel d'Employé
Administratif et d'Accueil

Immersions sur des postes d'assistant administratif et d'accueil

Accompagnement Techniques de Recherches d'Emploi (TRE)





### LA GPEEC AU TRAVERS DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Identifier les métiers à forte usure

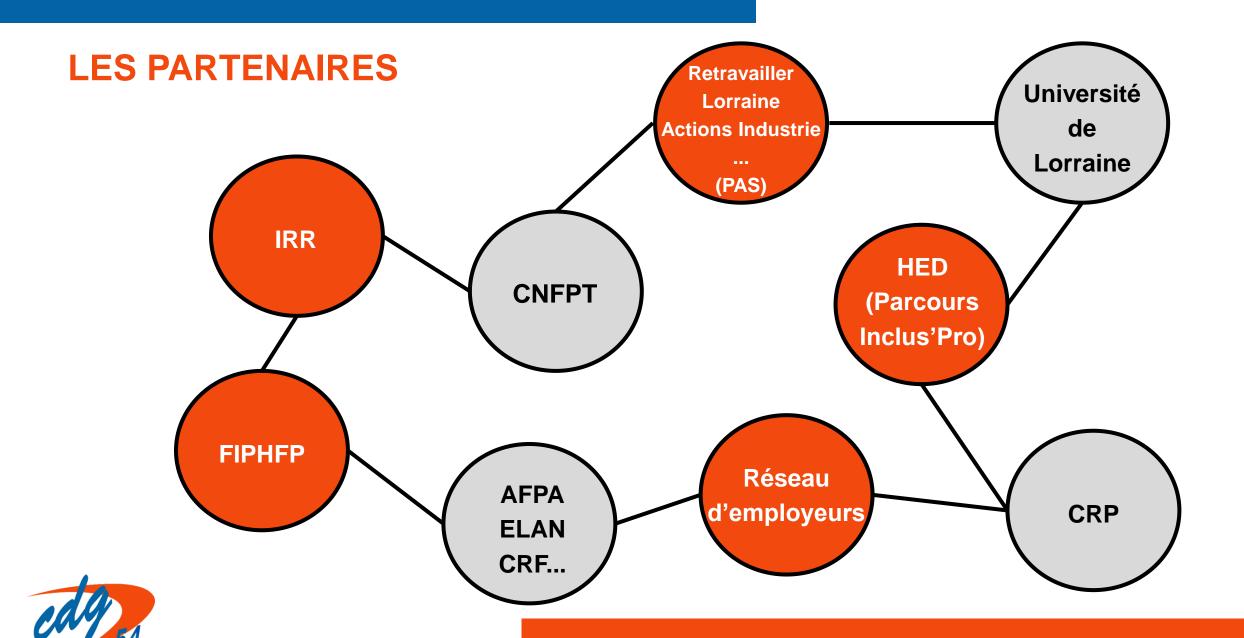
Faire du recrutement le 1er acte de GPEEC

Définir un plan d'actions avec l'agent dans les deux ans du recrutement : formations, stages d'immersion...



Favoriser les mobilités externes/internes





### LE FINANCEMENT:

1

Le traitement, les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la collectivité d'origine

2

Les aides allouées par le FIPHFP : Jusqu'à 10 000 €/an pour la prise en charge des frais pédagogiques







### Temps d'échange

**Des questions ?** 

Des remarques ?







### Temps d'échange





### **Christine Dominici**

Responsable du service Emploi territorial / Mission Accompagnement FMPE CDG de la Haute-Garonne

Christophe Roque Comité Régional Handisport Occitanie





#### INCLUSION DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## LE PROJET FondationS UN PARTENARIAT INNOVANT!

Réunion Nationale des CDG et du FIPHFP

17 décembre 2024

- Christine DOMINICI: Responsable du service Emploi du CDG31
- Christophe Roque : Coordinateur du Comité Régional Handisport Occitanie







### **Sommaire**



- > LES FONDEMENTS DU PROJET ET SON CONTEXTE
- ► LE PARTENARIAT CDG 31 AVEC LES COMITES HANDISPORT OCCITANIE ET HAUTE-GARONNE
- > LES ACTIONS MENEES EN 2024

### **Contexte: Quelques constats, tout d'abord**





- 1 % de la population de métropole est concernée par des déficiences motrices dues à un accident de la circulation, soit près de 600 000 personnes. Viennent ensuite les accidents domestiques (0,7 %, soit un peu plus de 400 000 personnes), et les accidents du sport ou de loisirs (327 700 personnes).
- **3 200 personnes** handicapées graves par an le sont du fait d'un accident de la circulation. Les résultats globaux montrent que 73% des personnes handicapées graves après un accident de la route sont des hommes, dont plus du tiers âgé de 15 à 24 ans.
- L'autisme a été reconnu comme un handicap en 1996. Il touche environ 700 000 personnes en France, dont 100 000 ont moins de vingt ans.

## Contexte : la perspective d'un grand évènement Sportif en 2024!







A l'occasion des <u>Jeux Olympiques et Paralympiques de</u> <u>Paris 2024</u>, le CDG 31 souhaite concourir au développement d'une <u>construction</u> <u>positive</u> <u>des dispositifs d'apprentissage</u>.

Pour ce faire, le CDG 31 entend faire connaître et communiquer, auprès d'un public cible et des associations sportives, les valeurs portées par la Fonction Publique Territoriale et les métiers permettant la construction de parcours professionnels.

## Contexte : l'émergence des axes forts du projet Fondation'S



### Fondation'S



Pour ce faire, le CDG 31 entend développer une démarche intitulée « **Fondation'S** » qui :

- Structure un discours positif de l'apprentissage comme chemin « insoupçonné » de résilience ;
- Accompagne des personnes en situation de handicap victimes d'accidents sportifs ou d'accidents de circulation et des jeunes atteints de troubles du « spectre » de l'autisme dans l'élaboration d'un projet professionnel au sein de la Fonction Publique Territoriale et qui inclut une période d'apprentissage;
- Réalise un référentiel des softs skills qui déconstruit l'évaluation négative des capacités des jeunes en situation de handicap en se fixant, au contraire, sur leurs potentiels.
- Institue un réseau des employeurs publics qui permet de valoriser les accompagnements réalisés.

## un nouveau Partenariat avec les Instances d'HANDISPORT













6 décembre 2023 : Signature d'une convention de partenariat avec les instances régionale et départementale d'Handisport.

#### Trois axes de travail:

- Contribuer à l'attractivité de l'emploi public territorial en Haute Garonne, auprès des adhérents des associations de le Handisport en s'appuyant sur nos réseaux respectifs
- Accompagner la découverte des métiers de la FPT et la création de parcours professionnel pour les adhérents aux associations sportives de l'Handisport
- Contribuer au développement du « travailler ensemble » en mobilisant des compétences transversales auprès des employeurs publics territoriaux de la Haute Garonne

### **Un plan d'Actions**













- ✓ S'informer mutuellement sur nos évènements et contribuer à la promotion de l'inclusion dans l'emploi des BOETH.
- ✓ Organiser des temps d'information auprès des publics Handisport
- ✓ Organiser des Speed dating sportifs dans tout le département avec mis à disposition de nos moyens respectifs.
- ✓ Accompagner les publics dans la concrétisation de leur projet professionnel y compris par l'intégration dans des parcours de formation
- ✓ Sensibiliser positivement les employeurs et organiser des speed dating sportifs.
- ✓ Mettre en visibilité nos actions sur les RS

### 2024 : lancement des 1ère actions!



JEUDI 21 MARS 2024

Conférence régionale pour l'emploi territorial de CDG d'Occitanie

21 mars 2024 à l'Institut Mines -Télécom d'Albi

THÉMATIQUE : L'ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, NOS SOLUTIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN!



✓ Participation du Comité Régionale Handisport Occitanie

### 2024: lancement des 1ères actions



**Salon Handisport en Fêtes**, place du Capitole à Toulouse, les 27 et 28 septembre 2024 :

- Célébrer les retours de nos para-athlètes au palmarès exceptionnel lors Jeux Paralympiques.
- Allez vers le grand public pour faire découvrir des sports connus et plus spécifiques du Handisport
- rendre visible la performance, l'engagement, les résultats
- Ouvrir le champ des possibles et des opportunités professionnelles





#### Les actions menées :

- ✓ 18 septembre 2024 : Un Webinaire dédié au adhérents handisport Découvrir les métiers et les opportunités d'emploi dans la FPT.
- ✓ 26 septembre 2024 : 1<sup>èr</sup> Job dating sportif Stand du CDG 31
- ✓ Une interview radio sur la chaine YouTube « Et si on parlait de sport »

### 2024 : lancement des 1ère actions !



### Salon du Recrutement, Salle Horizon à Muret le 3 octobre 2024

- L'un des importants salons pour l'emploi dans la Haute-Garonne.
- Plus de 150 stands et 1200 visiteurs.

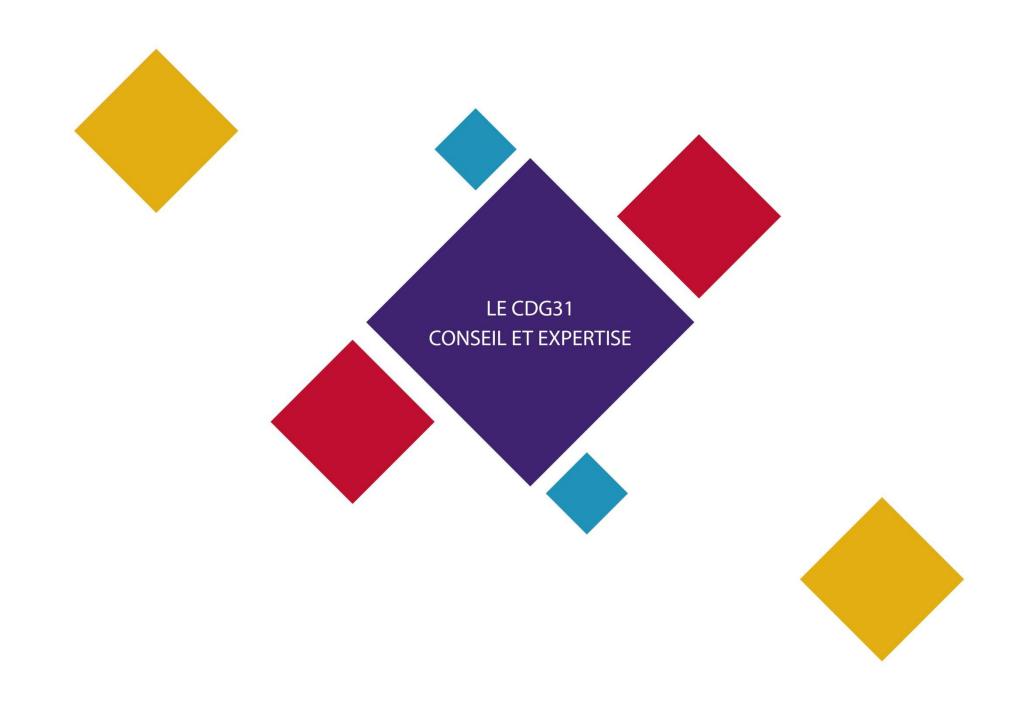






- ✓ Un stand du CDG 31 plus de 90 visiteurs
- ✓ Une Conférence sur « l'emploi et le Handicap dans la FPT »
  - Présentation du partenariat CDG 31/ Handisport, M. Serge Robert, Secrétaire Général Handisport Occitanie et Laurent DJEZZAR DGS du CDG 31
  - Intervention de Mme Christelle MATHEU, Conseillère déléguée ALSH, parentalité, handicap, insertion, CA Muretain Agglo
  - Présentation du parcours sportif et professionnel d'une athlète paralympique qui vit et s'entraine à Muret, Briana VIDE, 4ème aux jeux paralympiques de Paris 2024, en Escrime Fauteuil
  - Une animation sur les métiers, les opportunités d'emploi dans la FPT
- ✓ Des ateliers de Basket Fauteuil animés par le Toulouse Iron
   Club, tout au long de l'après-midi





### Temps d'échange

**Des questions ?** 

Des remarques ?







## Conclusion







https://forms.gle/ NvqktA1EKGKu y7Kx8



### Conclusion

### Merci pour votre attention!

